

# CONCOURS VOISIN TOURNEZ POUR GAGNER 2021

## RÈGLEMENTS OFFICIELS

Le concours Voisin Tournez pour gagner (le « **Concours** ») se tiendra dans les dépanneurs Voisin, chacun étant un « **Participant Voisin** » et collectivement les « **Dépanneurs Participants Voisin** », et est commandité par Sobeys Capital Incorporated (le « **Commanditaire du Concours** ») et administré par WSP International Limited (l'« **Administrateur** »). Le Commanditaire du Concours, les Dépanneurs Participants Voisin et l'Administrateur sont collectivement désignés dans les présentes par l'expression (« **Entités du Concours** »). Le Concours débute le **30 septembre 2021 à 12:00:01 AM** heure de l'Est (« **HE** ») (la « **Date du début du concours** ») et se termine le **10 novembre 2021 à 11:59:59 PM HE** ou à l'heure de fermeture de votre dépanneur Participant Voisin (la « **Date de fin du concours** »). La période comprise entre la Date de début du concours et la Date de fin du concours est appelée la « **Période du concours** ».

### 1. ÉLIGIBILITÉ :

AFIN D'ÊTRE ÉLIGIBLE POUR PARTICIPER AU CONCOURS, vous devez :

- Être un résident du Québec
- Avoir atteint l'âge de la majorité dans votre province de résidence au moment de l'inscription au Concours.

**EXCLUSIONS :** Les employés, agents et/ou représentants du Commanditaire du Concours, ses sociétés affiliées, les Dépanneurs Participants Voisin, les employés du Commanditaire du Concours et l'Administrateur, les agences de publicité et de promotion ou toute partie impliquée dans l'administration du Concours (les « **Entités Affiliées** »), ainsi que, respectivement, toute personne avec laquelle un Participant Exclu est domicilié ou tout autre membre de sa famille immédiate (chacun un « **Participant Exclu** »). Aux fins des Règlements du Concours (les « **Règlements** »), l'expression « famille immédiate » comprend le père, la mère, le frère, la sœur, l'enfant, le mari, la femme ou le conjoint de fait d'un Participant Exclu.

Par souci de clarté, un Participant éligible qui n'est pas un Participant Exclu est ci-après appelé « **Participant** ». Chaque Participant doit s'inscrire exclusivement en son propre nom et agir pour son seul bénéfice personnel.

### 2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE CONCOURS:

Ce Concours comprend deux roues tournantes en ligne : a) la Roue gratuite et b) la Roue du Grand Prix. Vous pouvez mériter la chance de tourner la Roue gratuite en entrant simplement votre numéro de téléphone cellulaire sur [www.tournezpourgagner.com](http://www.tournezpourgagner.com). Voir ci-dessous pour tous les détails et les façons de s'inscrire à la partie Concours secondaire hebdomadaire gratuit du Concours. Vous pouvez mériter la chance de tourner la Roue Grand Prix en vous rendant dans un dépanneur Participant Voisin et en achetant un café Mont-Royal<sup>MD</sup> de n'importe quelle grosseur, en scannant le code QR du Concours se trouvant sur l'affiche du Concours dans chaque dépanneur et en entrant votre numéro de téléphone cellulaire. Toute question, préoccupation ou commentaire concernant le Concours peut être envoyé par courriel à [support@tournezpourgagner.com](mailto:support@tournezpourgagner.com) ou en envoyant une enveloppe préadressée et affranchie à « Voisin Tournez Pour Gagner, boîte postale 3009 M.I.P., Markham, Ontario, L3R 6G4 ».

### 3. COMMENT S'INSCRIRE SANS ACHAT : - AUCUN ACHAT REQUIS

#### a.) INSCRIPTION PAR LA POSTE :

Pour participer au concours sans faire d'achat, vous devez envoyer une enveloppe préadressée et affranchie avec votre nom, votre adresse, votre province, votre code postal, votre numéro de téléphone, votre courriel et votre numéro de téléphone cellulaire clairement imprimés ou tapés sur une carte ou un morceau de papier de 3" x 5" à : « Voisin Tournez Pour Gagner, Demande de participation sans achat boîte postale 3009 M.I.P., Markham, ON, L3R 6G4 » (la « **Demande de participation sans achat** »). Toutes les Demandes de participation sans achat doivent être reçues au plus tard le dernier jour de la Période du concours. Compte tenu de l'irrégularité des délais de livraison par la poste, le moment de la réception de la Demande de participation sans achat sera déterminé à la seule discrétion du Commanditaire du Concours. Limite d'une (1) Demande de participation sans achat par Participant, par foyer par jour. Vous recevrez une réponse par courriel avec un lien qui vous permettra de faire tourner une (1) fois la Roue du Grand Prix.

#### b.) INSCRIPTION À LA ROUE GRATUITE :

Allez sur [www.tournezpourgagner.com](http://www.tournezpourgagner.com) et entrez simplement votre numéro de téléphone cellulaire pour vous inscrire. Une seule inscription par Participant par numéro de téléphone cellulaire. Une fois que vous vous serez inscrit avec succès, vous recevrez un (1) tour de Roue gratuite. Pour tourner pour gagner (« **Tour ou Tours** »), il vous suffit de cliquer sur le bouton tournez pour gagner affiché sur votre écran, et vous pourriez instantanément gagner l'un de nos Prix Secondaires. Voir la Section 5 Prix, Tableau 1 ci-dessous pour une liste de tous les Prix Secondaires disponibles et les détails. Si vous ne gagnez pas de Prix Secondaire, vous recevrez cinq (5) participations pour nos tirages de Concours secondaires hebdomadaires gratuits pour une chance de gagner l'une des soixante (60) cartes-cadeaux de l'épicerie IGA de vingt-cinq dollars (25,00 \$). Voir la Section 5 Prix, Tableau 2 ci-dessous pour une liste de tous les tirages et les détails. Maximum de 1 TOUR GRATUIT par personne par numéro de téléphone cellulaire par jour.

### 4. COMMENT PARTICIPER AVEC ACHAT:

#### INSCRIPTION À LA ROUE DU GRAND PRIX

Pendant la Période du concours, les Participants doivent se rendre dans n'importe quel dépanneur Participant Voisin et acheter un café Mont-Royal<sup>MD</sup> de n'importe quelle grosseur. Ils doivent ensuite scanner le code de réponse rapide (« **QR** ») qui se trouve sur l'affiche du Concours dans chaque dépanneur Participant Voisin pour mériter un Tour de Roue du Grand Prix. Le code QR vous mènera à notre page de Concours en ligne à [www.tournezpourgagner.com](http://www.tournezpourgagner.com) et il vous sera demandé d'entrer votre numéro de téléphone cellulaire. Pour tourner pour gagner, il vous suffit de cliquer sur le bouton tournez pour gagner affiché sur votre écran, et vous recevrez 5, 10, 15, 25, 50 ou 100 participations à notre tirage du Grand Prix pour la chance de gagner dix mille dollars (10 000,00 \$) en argent. Maximum d'une (1) participation au tirage du Grand Prix par Participant par jour.

Les Règlements Officiels du Concours sont disponibles en ligne à l'adresse [www.tournezpourgagner.com](http://www.tournezpourgagner.com) et dans tout dépanneur Participant Voisin au comptoir du service à la clientèle.

## 5. PRIX:

### LE GRAND PRIX

Il y aura un (1) Grand Prix à gagner dans le cadre du Concours (le « **Grand Prix** »). Le Grand Prix est un prix en argent de 10 000 \$ CA. Le prix sera remis sous forme de chèque au gagnant vérifié.

### PRIX SECONDAIRES

Il y aura un total de sept mille cinq cent soixante-dix-sept (7 577) prix secondaires à gagner (chacun étant un « **Prix Secondaire** »).

Tableau 1 - Les Prix suivants sont offerts comme Prix Secondaires sur la Roue GRATUITE :

Description du prix	Type / Variétés	Valeur au détail approximative ch.	Quantité disponible
Café Mont-Royal <sup>MD</sup>	Petit format	1,01\$	7,500
Billets Illumi	Deux billets	53,50\$	10
Fitbit Versa 2		229,95\$	3
Acer Chromebook Spin 311		354,95\$	2
Casque circum-aural sans fil Bose SoundLink II		269,00\$	2
Cartes-cadeaux IGA		25,00\$	60
<b>TOTAL DES PRIX:</b>			<b>7,577</b>

La valeur totale au détail de tous les Prix Secondaires est de 11 549,85 \$. Les Prix Secondaires seront remis directement aux gagnants à la caisse ou au comptoir de service des Participants des dépanneurs Participants Voisin. Voir la section 6 ci-dessous - ATTRIBUTION DES PRIX pour toutes les informations. Le Grand Prix et les Prix Secondaires sont désignés collectivement comme le ou les « **Prix** ».

### INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES PRIX SECONDAIRES :

Billets gratuits pour Illumi Laval, un nouveau Féerie des lumières par Cavalia, inclut deux (2) billets d'admission générale, Illumi en voiture, 2805 Boulevard du Souvenir, Laval, H7V 0A3. Tous les détails sur <https://illumi.com/en/>.

Fitbit Versa 2, montre intelligente haut de gamme pour la santé et le fitness, comprend une autonomie de batterie de plus de 6 jours, Alexa d'Amazon intégré, de nouveaux outils pour le sommeil, des fonctions de fitness, des applications et plus encore. Tous les détails sur <https://www.fitbit.com/global/en-ca/products/smartwatches/versa>.

Acer Chromebook Spin 311, détails au: <https://www.acer.com/ac/en/CA/content/model/NX.HKKAA.008>.

Casque circum-aural sans fil Bose SoundLink II, détails au [https://www.bose.ca/en\\_ca/products/headphones/over\\_ear\\_headphones/soundlink-around-ear-wireless-headphones-ii.html#v=soundlink\\_ear\\_headphones\\_ii\\_black](https://www.bose.ca/en_ca/products/headphones/over_ear_headphones/soundlink-around-ear-wireless-headphones-ii.html#v=soundlink_ear_headphones_ii_black).

Les prix de détail indiqués sont les prix de liste suggérés par le fabricant et certains détaillants peuvent vendre pour moins cher. Dans le cas où aucun des prix Billets Illumini, Fitbit Versa ou Chromebook ne serait gagné, il y aura un Tirage de deuxième chance pour attribuer ces prix.

Le prix du café Mont-Royal<sup>MD</sup> est remis à la caisse du dépanneur Participant Voisin. Petit format seulement.

TIRAGES SECONDAIRES HEBDOMADAIRES GRATUITS: Tel qu'indiqué ci-dessus, si vous ne gagnez pas de Prix Secondaire lorsque vous faites tourner la Roue Gratuite, vous recevrez cinq (5) participations à notre Concours secondaire hebdomadaire gratuit pour la chance de gagner l'une des soixante (60) cartes-cadeaux de vingt-cinq dollars (25,00 \$) de l'épicerie IGA.

Tableau 2 – Les tirages secondaires hebdomadaires gratuits se dérouleront selon ce calendrier :

Prix	Date du tirage	Nombre de prix	Des inscriptions reçues jusqu'au:
25,00 \$ Cartes-cadeaux IGA	Jeudi 7 octobre 2021	10	Mercredi 6 octobre 2021
25,00 \$ Cartes-cadeaux IGA	Jeudi 14 octobre 2021	10	Mercredi 13 octobre 2021
25,00 \$ Cartes-cadeaux IGA	Jeudi 21 octobre 2021	10	Mercredi 20 octobre 2021
25,00 \$ Cartes-cadeaux IGA	Jeudi 28 octobre 2021	10	Mercredi 27 octobre 2021
25,00 \$ Cartes-cadeaux IGA	Jeudi 4 novembre 2021	10	Mercredi 3 novembre 2021
25,00 \$ Cartes-cadeaux IGA	Jeudi 11 novembre 2021	10	Mercredi 10 novembre 2021
	<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	

La valeur totale au détail de tous les prix des Concours secondaires hebdomadaires gratuits est de 1 500 \$ en cartes-cadeaux. Pour chaque prix, un (1) gagnant sera choisi au hasard parmi toutes les inscriptions admissibles des dépanneurs Participants Voisin reçues par l'Administrateur dans ses bureaux à Markham en Ontario. Les Prix seront remis dans les Dépanneurs Participants Voisins ou postés à l'adresse fournie par le gagnant. Maximum d'un (1) prix par personne par foyer. Voir la section 6 ci-dessous pour savoir ce qu'il faut faire si vous êtes sélectionné comme gagnant d'un Concours de roues tournantes.

Les cartes-cadeaux n'ont aucune valeur tant qu'elles ne sont pas activées. Les cartes-cadeaux sont valides dans les épiceries IGA et IGA extra participantes à travers le Canada. Les cartes-cadeaux peuvent être utilisées pour l'achat de tout article en magasin, sauf si interdit par la loi. Les cartes-cadeaux IGA n'ont pas de date d'expiration et n'ont pas de frais d'inactivité ou d'autres frais associés. Vous pouvez vérifier le solde de votre carte en magasin ou en composant le 1-800-832-0717. Protégez les cartes-cadeaux comme s'il s'agissait d'argent comptant. Le solde d'une carte-cadeau ne peut être remplacé si elle est perdue, volée, endommagée ou utilisée sans votre consentement. Les cartes-cadeaux ne peuvent être échangées contre de l'argent comptant, sauf au Québec où les lois provinciales stipulent que lorsque le solde d'une carte est inférieur à 5,00 \$, le Participant doit être remboursé en argent comptant sur demande. Si un Participant retourne un article acheté à l'aide d'une carte-cadeau, le montant de l'achat sera remis sur la carte-cadeau du Participant, sauf si le montant est inférieur à 5 \$. Dans ce cas, le Participant recevra un remboursement en argent comptant. Pour plus de détails, veuillez visiter [https://www.iga.net/en/at\\_your\\_service/gift\\_cards](https://www.iga.net/en/at_your_service/gift_cards).

## NOTES SUR LES PRIX

**INFORMATIONS GÉNÉRALES.** Les prix peuvent différer des photos et images utilisées dans le matériel publicitaire et promotionnel du Concours, y compris les imprimés, le site Web et les bannières publicitaires électroniques. Chaque prix doit être accepté (i) « TEL QU'IL EST ATTRIBUÉ », SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, expresse ou implicite, et (ii) ne peut être modifié, transféré, cédé ou échangé contre de l'argent comptant (sauf si expressément autorisé par le Commanditaire du Concours à sa seule discrétion). Le Prix sera remis uniquement à la personne dont le numéro de téléphone cellulaire figure sur l'inscription. En cas de dispute quant à l'identité du propriétaire du numéro de téléphone cellulaire, la décision du Commanditaire du Concours sera finale. Aucune substitution ne sera autorisée, sauf à la discrétion du Commanditaire du Concours.

## 6. ATTRIBUTION DES PRIX:

**QUOI FAIRE QUAND VOUS TOURNEZ et que VOUS DÉCOUVREZ UN MESSAGE DE PRIX SECONDAIRE :** Votre message de Prix Secondaire comprendra une description complète du Prix Instantané que vous avez gagné, ainsi qu'une photo en couleur du prix (« billet gagnant »). Suivez les instructions à l'écran.

### POUR LES PRIX CAFÉS MONT-ROYAL<sup>MD</sup>

Si vous êtes choisi au hasard comme gagnant d'un prix Tour instantané pour gagner Mont-Royal<sup>MD</sup>, vous en serez informé à l'écran. Vous pouvez échanger votre billet de gagnant lors de votre prochaine visite dans votre dépanneur Participant Voisin sélectionné, ou vous pouvez réclamer votre prix à tout moment jusqu'à la fermeture des bureaux le 23 novembre 2021. Pour faciliter la réclamation de votre prix, suivez les instructions à l'écran et entrez votre numéro de téléphone cellulaire pour vous envoyer un message SMS avec votre billet gagnant de Prix Instantané. Apportez votre billet gagnant dans votre dépanneur Participant Voisin sur votre appareil mobile. Prenez votre café Mont-Royal<sup>MD</sup> et apportez-le à la caisse pour vérification et pour réclamer votre prix. Vous devez montrer votre billet gagnant au caissier pour réclamer votre prix. Il y a une minuterie de cinq (5) minutes sur votre billet gagnant et une fois que vous commencez le processus de réclamation, le billet sera ANNULÉ après 5 minutes. Aucune valeur ou remise en argent. Tous les Prix Instantanés DOIVENT être réclamés avant la fermeture des bureaux le 23 novembre 2021. Pas tous les Prix Instantanés peuvent être réclamés ou échangés.

### POUR LES PRIX DE BILLETS ILLUMI, FITBIT VERSA, CHROMEBOOK ET LE CASQUE BOSE:

Si vous êtes choisi au hasard comme gagnant de l'un des prix suivants : Billets Illumi, Fitbit Versa, Chromebook ou Casque Bose, vous en serez également informé à l'écran. Suivez les instructions pour remplir le Formulaire de conformité, de quittance et d'indemnisation en ligne. Voir COMMUNICATION AVEC LES GAGNANTS POTENTIELS ci-dessous pour plus de détails. Les soumissions en ligne doivent être reçues au plus tard à 11:59:59 PM HE le 10 novembre 2021. Vous n'êtes pas un gagnant tant que votre demande en ligne n'a pas été vérifiée et que votre éligibilité n'a pas été confirmée par l'Administrateur. Une fois les vérifications complétées, les prix seront expédiés par livraison prépayée au (ou réclamés dans) le dépanneur Participant Voisin le plus proche de l'adresse valide fournie par le gagnant. Prévoyez environ quatre (4) à huit (8) semaines pour l'envoi des prix après la vérification.

### TIRAGE DE DEUXIÈME CHANCE - BILLETS ILLUMI, FITBIT VERSA, CHROMEBOOK ET CASQUE BOSE :

Dans l'éventualité où l'un des prix suivants : Billets Illumi, Fitbit Versa, Chromebook ou casque Bose n'est PAS réclamé comme Prix Secondaire, un Tirage de IDeuxième chance sera organisé pour attribuer les prix non réclamés. L'Administrateur combinerait toutes les inscriptions éligibles non gagnantes reçues et effectuerait les tirages de deuxième chance le 24 novembre 2021 dans ses bureaux de Markham, Ontario pour attribuer les prix non réclamés.

### TIRAGE DU GRAND PRIX

Le tirage du Grand Prix aura lieu le jeudi 11 novembre 2021 dans les bureaux de l'Administrateur situés au 350 Esna Park Drive, Markham, ON L3R 1H5. Le gagnant potentiel sera sélectionné par voie électronique et de manière aléatoire parmi toutes les inscriptions éligibles reçues dans le cadre du Concours du Grand Prix uniquement.

Toutes les réclamations de prix sont sujettes à la vérification et à l'éligibilité par l'Administrateur ou du personnel autorisé au dépanneur Participant Voisin où la réclamation du prix est effectuée et remise pour être échangée. Tous les prix seront expédiés ou réclamés dans le dépanneur Participant

Voisin le plus proche de l'adresse valide fournie par le gagnant, par livraison prépayée, sauf indication contraire. Prévoyez environ quatre (4) à huit (8) semaines pour l'envoi des prix aux Dépanneurs Participants Voisin après vérification.

Les Prix ne peuvent être transférés ou cédés, sauf dans les cas prévus par les présentes. Aucune substitution de prix n'est autorisée, sauf dans les cas prévus par les présentes. Le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à sa seule discrétion, de remplacer un prix annoncé (ou une partie de celui-ci) par un prix de valeur égale ou supérieure pour des raisons qui peuvent inclure, mais sans s'y limiter, la non-disponibilité ou des retards de production causés par des interruptions de travail, des conditions météorologiques défavorables ou d'autres événements imprévus.

## 7. COMMUNICATION AVEC LES GAGNANTS POTENTIELS:

POUR TOUS LES GAGNANTS POTENTIELS DU CONCOURS; GAGNANTS TOURS INSTANTANÉS BILLETS ILLUMI, FITBIT VERSA ET CHROMEBOOK:

Si vous avez été sélectionné comme gagnant potentiel de l'un des concours décrits ci-dessus, ou si vous êtes un gagnant potentiel de l'un des Prix Secondaires BILLETS Illumi, Fitbit Versa ou Chromebook, le Commanditaire du Concours ou l'Administrateur vous en informera via le numéro de téléphone cellulaire fourni lors de l'inscription. Chaque Participant est tenu de s'assurer que ses informations sont exactes. Le Commanditaire du Concours et l'Administrateur ne peuvent être tenus responsables des numéros de téléphone invalides ou inexacts. Chaque Participant sélectionné sera contacté par communication SMS ou vocale, le gagnant potentiel recevra et remplira un formulaire de quittance (le « **Formulaire de quittance** ») et devra fournir une pièce d'identité avec photo et une preuve d'identité et renvoyer le formulaire à l'agent. Une fois contacté par communication SMS ou vocale, le gagnant potentiel recevra le Formulaire de quittance à l'adresse courriel fournie. Comme condition d'attribution du prix, le gagnant doit avoir signé et renvoyé le Formulaire de quittance dans les quarante-huit (48) heures, faute de quoi il sera disqualifié. Le temps de réponse sera déterminé uniquement par l'horloge du Commanditaire du Concours.

AVANT D'ÊTRE CONFIRMÉ COMME GAGNANT D'UN PRIX, le gagnant potentiel doit :

- Répondre correctement, sans aide, à une question d'habileté mathématique ;
- Dûment remplir et signer le Formulaire de quittance et le retourner dans les quarante-huit (48) heures suivant la réception dudit formulaire, conformément aux instructions fournies par le Commanditaire du Concours ou l'Administrateur;
- Consentir à ce que son nom, son adresse, sa voix, son image, ses déclarations en rapport avec le Concours, ainsi que toute photographie, vidéo, enregistrement audio et/ou vidéo, soient publiés, reproduits ou autrement utilisés par le Commanditaire du Concours ou en son nom à des fins publicitaires ou à d'autres fins promotionnelles ou commerciales par le Commanditaire du Concours ou en son nom, dans tout média, futur ou existant, y compris en forme imprimé, par diffusion, par télévision et par Internet, sans autre avis, compensation supplémentaire ou droit d'inspection ;

Si un gagnant potentiel refuse ou omet de retourner en temps voulu les documents requis avec une preuve d'identité, conformément aux présents Règlements Officiels, ou s'il s'avère qu'il a enfreint les Règlements Officiels du Concours de quelque manière que ce soit, ou s'il est jugé inadmissible de recevoir un prix pour quelque raison que ce soit, ou si un prix ou une notification de prix du Commanditaire du Concours ou de l'Administrateur est retourné comme non distribuable, le gagnant potentiel sera disqualifié et sera considéré comme ayant renoncé au prix en question. Pour tous les prix, à l'exception du Grand Prix, l'Administrateur organisera un maximum de trois (3) nouveaux tirages pour tenter de sélectionner un gagnant alternatif parmi l'ensemble des inscriptions éligibles reçues. Un minimum de trois (3) tentatives sera fait pour contacter chaque gagnant alternatif afin d'organiser la récupération du prix. Les Prix qui ne seront pas réclamés dans les trente (30) jours suivant la troisième tentative de communication seront considérés comme abandonnés et ces prix abandonnés ne seront pas attribués. Pour le Grand Prix, des gagnants alternatifs seront contactés jusqu'à ce que le prix soit dûment attribué.

## 8. CHANCES DE GAGNER:

Les chances de gagner un Prix Secondaire sur la Roue gratuite varient en fonction du nombre de Tours effectués. Pour les tirages de Prix Secondaires, les chances de gagner dépendent du nombre de participations reçues pendant la Période du concours. Pour le tirage du Grand Prix, les chances de gagner dépendent du nombre de participations reçues par participant et si ce même participant reçoit 5, 10, 15, 25, 50 ou 100 participations par tour pour le tirage du Grand Prix pendant la Période du Concours, conformément aux présents règlements.

## 9. CONDITIONS GÉNÉRALES:

Le Concours est sujet à toutes les lois et réglementations fédérales, provinciales et municipales applicables. Les décisions du Commanditaire du Concours sont finales et contraignantes pour toutes les affaires en lien avec ce Concours, y compris toute décision sur la validité ou la disqualification d'inscriptions ou de Participants. En participant à ce Concours, vous acceptez d'être légalement lié par les modalités et conditions de ces règlements. **TOUTE PERSONNE AYANT ENFREINT LES PRÉSENTS RÈGLEMENTS, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, PEUT ÊTRE DISQUALIFIÉE À LA SEULE DISCRÉTION ABSOLUE DU COMMANDITAIRE DU CONCOURS, À TOUT MOMENT.** Toute tentative de la part d'un Participant ou de tout autre individu ou entité, d'endommager, de manipuler ou de saboter délibérément le fonctionnement légitime du Concours, y compris, mais sans s'y limiter, toute réclamation frauduleuse, constitue une violation de la loi. L'Administrateur et le Commanditaire du Concours se réservent le droit de réclamer des remèdes et des dommages à tout individu ou entité qui fait une telle tentative. Tout Participant qui, de l'avis de l'Administrateur, participe dans l'une des activités susmentionnées sera immédiatement disqualifié du Concours.

En participant au Concours, vous acceptez de dégager et indemniser le Commanditaire du Concours, les Parties Affiliées ainsi que leurs sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés, courtiers, agents, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « **Renoncitaires** ») de toute responsabilité découlant de i) votre participation au Concours ; ii) tout défaut d'un site Web pendant le Concours, iii) tout problème ou échec technique lié aux lignes ou réseaux téléphoniques, aux systèmes informatiques en ligne, aux serveurs, aux fournisseurs d'accès ou

à l'équipement informatique ou aux logiciels ; iv) tout appel frauduleux ; v) tout retard ou incapacité d'agir résultant de tout événement ou situation hors du contrôle des Renonciataires, y compris, mais sans s'y limiter, une grève, un lock-out ou tout autre conflit de travail, vi) toute inscription non reçue pour quelque raison que ce soit, y compris en raison de problèmes techniques ou d'une surcharge du réseau Internet ou du site Web, vii) tout dommage à l'ordinateur ou à tout autre appareil appartenant au Participant ou à un tiers en raison de la participation au Concours ; viii) la remise, l'utilisation ou la mauvaise utilisation de tout Prix ou partie de celui-ci, ix) tout Prix perdu ou endommagé pendant le transport et l'expédition, x) toute situation pouvant limiter ou empêcher toute personne de lire les règlements de participation et xi) toute combinaison des éléments précédents.

De plus, en acceptant un Prix, le gagnant, le cas échéant, libère les Renonciataires de toute responsabilité, obligation, réclamation, poursuite, accusation ou toute autre demande de dommages, quelle qu'en soit la cause, découlant de la participation au Concours ou de l'acceptation ou de l'utilisation d'un Prix, y compris, mais sans s'y limiter, et sous réserve de toute limite prévue par la loi, en cas de blessure, de décès, de dommage ou de perte de biens. Dès l'acceptation du Prix, les obligations y afférentes incombent aux prestataires de services et les Renonciataires sont entièrement libérés de toute responsabilité.

Le Commanditaire du Concours se réserve le droit au Québec, sous réserve uniquement de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux (la « Régie »), de retirer, de modifier ou de suspendre ce Concours (ou de modifier les présents règlements) de quelque façon que ce soit, en cas d'erreur, de problème technique, de virus informatique, de bogue, d'altération, d'intervention non autorisée, de fraude, d'échec technique ou pour toute autre raison. Toute tentative d'endommager délibérément un site Web ou de nuire au fonctionnement légitime de ce Concours (à la seule discrétion du Commanditaire du Concours) constitue une violation des lois criminelles et civiles. Si une telle tentative est faite, le Commanditaire du Concours se réserve le droit d'exercer des recours et de réclamer des dommages dans toute la mesure permise par la loi. Le Commanditaire du Concours, avec le consentement de la Régie, se réserve le droit d'annuler, de modifier ou de suspendre ce Concours, ou de modifier les présents règlements de quelque façon que ce soit, en cas d'accident, d'erreur d'impression, d'erreur administrative ou d'autre erreur de quelque nature que ce soit, ou pour toute autre raison, sans préavis et sans obligations. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'administrer un autre test de compétence, qu'il juge approprié dans les circonstances et/ou pour se conformer à la loi applicable.

Le Commanditaire du Concours se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de modifier, sans préavis, la date limite du Concours ou toute autre date indiquée dans les présents règlements, dans la mesure nécessaire, afin de vérifier la conformité de tout Participant ou de toute inscription aux présents règlements, ou en raison de problèmes techniques ou dans toute circonstance qui, de l'avis du Commanditaire du Concours et à sa seule discrétion, pourrait affecter la bonne administration du Concours conformément aux présents règlements, ou pour toute autre raison.

En s'inscrivant à ce Concours, chaque Participant consent à ce que le Commanditaire du Concours, ses agents et/ou représentants, conservent, partagent et utilisent les renseignements personnels fournis avec l'inscription du Participant par le biais des renseignements contenus dans le Formulaire d'inscription dans le seul but d'administrer le Concours et de décerner le Prix, y compris, mais sans s'y limiter, pour communiquer avec le Participant au sujet du Concours et de son inscription. Vous pouvez également recevoir des communications supplémentaires du Commanditaire du Concours et/ou de partenaires tiers (le cas échéant) au sujet de leurs produits, services, concours à venir et offres promotionnelles si vous consentez à recevoir ces communications sur le site Web du Concours. Vous pouvez, à tout moment pendant ou après le Concours, retirer votre consentement à recevoir des communications supplémentaires en suivant les instructions de désabonnement incluses dans ces communications. Veuillez consulter le site [https://www.iga.net/en/utilities/privacy\\_policy](https://www.iga.net/en/utilities/privacy_policy) pour obtenir des détails sur la Politique de confidentialité de Sobeys concernant l'utilisation des renseignements personnels.

Vous avez l'option, mais n'êtes PAS obligé, de participer au Concours en suivant les instructions fournies ci-dessus à l'aide d'un appareil mobile compatible. Les tarifs standard d'utilisation des données et de service s'appliquent et peuvent varier en fonction du forfait de votre appareil mobile et de votre fournisseur de services mobiles. Veuillez contacter votre fournisseur de services mobiles pour les détails avant de participer à ce Concours en utilisant un appareil mobile compatible.

**Résidents du Québec :** Tout litige quant à la conduite ou à l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie pour décision. Tout litige concernant l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement dans le but d'aider les parties à parvenir à un règlement. En s'inscrivant à ce Concours, chaque Participant consent à ce que le Commanditaire du Concours, ses agents et/ou représentants conservent, partagent et utilisent les renseignements personnels soumis dans le cadre de sa participation et/ou par le biais des renseignements recueillis par voie électronique dans le seul but d'administrer le Concours et d'attribuer le Prix, y compris, mais sans s'y limiter, pour communiquer avec le Participant au sujet du Concours et de sa participation. Vous pouvez également recevoir des communications supplémentaires du Commanditaire du Concours et/ou de partenaires tiers (le cas échéant) au sujet de leurs produits, services, concours à venir et offres promotionnelles si vous consentez à recevoir ces communications sur le site Web du Concours. Vous pouvez, à tout moment pendant ou après le Concours, retirer votre consentement à recevoir des communications supplémentaires en suivant les instructions de désabonnement incluses dans ces communications. Veuillez consulter le site [https://www.iga.net/en/utilities/privacy\\_policy](https://www.iga.net/en/utilities/privacy_policy) pour obtenir des détails sur la Politique de confidentialité de Sobeys concernant l'utilisation des renseignements personnels. Ces règlements sont disponibles sur le site [www.tournezpourgagner.com](http://www.tournezpourgagner.com) ou au comptoir de service d'un dépanneur Participant Voisin. Les noms des gagnants du Concours seront disponibles sur le site [support@tournezpourgagner.com](mailto:support@tournezpourgagner.com) après le 17 décembre 2021, pour une période minimale de trois (3) mois. En cas de divergence ou d'incohérence entre les modalités et conditions de la version française des présents règlements et les divulgations ou autres déclarations contenues dans tout matériel lié au Concours, y compris le Formulaire d'inscription, le site Web, la version anglaise des présents règlements et/ou la publicité télévisée, imprimée ou en ligne au point de vente, les modalités et conditions de la version française des présents règlements prévaudront dans toute la mesure permise par la loi.

Le Concours est commandité par Sobeys Capital Incorporated et administré par WSP International Limited.

Ce Concours n'est pas géré ou commandité par <https://www.mon-voisin.com>. Toute question, tout commentaire ou toute plainte concernant le Concours doit être adressé à [support@tournezpourgagner.com](mailto:support@tournezpourgagner.com) ou en envoyant une enveloppe préadressée et affranchie à : « Voisin Tournez Pour Gagner, boîte postale 3009 M.I.P., Markham, ON, L3R 6G4 ». Le Commanditaire du Concours, l'Administrateur et ses sociétés affiliées, directeurs, officiers, agents et employés ne sont pas responsables pour toute réclamation découlant du ou en lien avec le Commanditaire du Concours. En participant à ce Concours, tous les Participants acceptent de respecter les modalités et conditions d'utilisation, les contrats, les autres politiques et/ou les lignes directrices régissant la plateforme [www.tournezpourgagner.com](http://www.tournezpourgagner.com) et dégagent le Commanditaire du Concours et toute entreprise, société, fiducie ou autre entité juridique contrôlée par celui-ci ou affiliée à celui-ci, leurs agences de publicité et de promotion

ainsi que leurs employés, agents et représentants de toute responsabilité pour dommages qu'ils pourraient subir en raison de l'utilisation de cette plateforme.

Si le règlement français devait différer de la version anglaise, la version anglaise prévaudrait.

*Toutes les marques de commerce utilisées dans le présent document sont la propriété de leurs titulaires respectifs.*